

684

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 euros
Siège social : 128 rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C.S. PARIS - SIREN 538 772 807

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2024

Après avoir constaté au passif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

– Un compte « Résultat de l'exercice » bénéficiaire de 796.459 €

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « Report à nouveau ».

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes ni d'autres revenus au titre des trois exercices précédents.

DocuSigned by:
François Despointes
DC13DA49EB60496...

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : 684

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 128 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2024		Exercice N-1			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	466 231	AG		466 231		91 854	
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	12 413	AU	12 413				
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	5 778 590	CV	5 000	5 773 590		4 471 590	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières	BH	20 000	BI		20 000		20 000	
		TOTAL (II)		BJ	6 277 234	BK	17 413	6 259 821		4 583 444
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	5 492	BY		5 492		202 554	
		Autres créances (3)	BZ	1 335 772	CA	276 634	1 059 138		914 049	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Disponibilités		CF	187 171	CG		187 171		113 345		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI						
	TOTAL (III)		CJ	1 528 435	CK	276 634	1 251 802		1 229 948	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 805 670	IA	294 046	7 511 623		5 813 391	
	Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition										DGFip N° 2051 2025	
Désignation de l'entreprise : 684										Néant	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 5 000)				DA	5 000		5 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB						
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC						
	Réserve légale (3)				DD	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE						
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1						
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		EJ						
	Report à nouveau				DH	1 946 515		1 245 232			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	796 459		701 283			
	Subventions d'investissement				DJ						
	Provisions réglementées				DK						
	TOTAL (I)				DL	2 748 474		1 952 015			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM						
	Avances conditionnées				DN						
	TOTAL (II)				DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP						
	Provisions pour charges				DQ						
	TOTAL (III)				DR						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS						
	Autres emprunts obligataires				DT						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	3 946 737		3 045 012			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	562 621		566 790			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	38 415		37 579			
	Dettes fiscales et sociales				DY	215 308		211 019			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ						
	Autres dettes				EA	70		977			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB						
	TOTAL (IV)				EC	4 763 150		3 861 377			
	Écarts de conversion passif (V)				ED						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	7 511 623		5 813 391			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B						
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C						
			Écart de réévaluation libre		1D						
			Réserve de réévaluation (1976)		1E						
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF						
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 552 296		1 612 809			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH						

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

				Exercice N				Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	934 488	FH		FI	934 488	810 689
	Chiffres d'affaires nets		FJ	934 488	FK		FL	934 488	810 689
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	934 488	810 690
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3)						FW	30 575	25 928	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	541	(1 164)	
Salaires et traitements						FY			
Charges sociales (10)						FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	674	405
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)						GE		1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	31 790	25 171	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	902 698	785 520	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	141 004	109 291
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	49 507	43 417
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	190 511	152 708
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	27 662	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	53 919	43 459
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	81 581	43 459
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	108 930	109 249	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 011 627	894 769	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : 684										Néant			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	215 169	193 486	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 124 999	963 398	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	328 540	262 116	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	796 459	701 283	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier						HP				
			- Crédit-bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploita: (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG / CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives								A6			
		obligatoires						A9					
		Dont cotisations facultatives Madelin						A7					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)								HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	TOTAL GENERAL												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			
	TOTAL GENERAL												

5 - IMMOBILISATIONS														DGFip N° 2054 2025			
Désignation de l'entreprise : 684														Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations							
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	91 854	KE	374 378	KF				
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3			KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV		KW		KX			
		Matériel de transport								KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique							11 739	LC	674	LD					
		Emballages récupérables et divers								LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes								LK		LL		LM				
	TOTAL III								LN	11 739	LO	674	LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T			
		Autres participations						4 476 590		8U		8V	1 302 000	8W			
Autres titres immobilisés								1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						20 000		1T		1U		1V					
TOTAL IV						4 496 590		LQ		LR	1 302 000	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						4 600 182		ØG		ØH	1 677 052	ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						Par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	466 231	IX				
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO					
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	12 413	MU					
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III						IY		NG		NH	12 413	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations						IO		ØX		ØY	5 778 590	ØZ				
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	20 000	2G				
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	5 798 590	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	6 277 234	ØM					

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2025

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

X

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS																DGFIP N° 2055 2025							
Désignation de l'entreprise 684																Néant ☐							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY					EL					EM					EN				
Fonds commercial				RE					RF					RI					RJ				
Autres immobilisatons incorporelles				PE					PF					PG					PH				
TOTAL I				RK					RM					RN					RO				
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions		Sur sol propre		PM					PN					PO					PQ				
		Sur sol d'autrui		PR					PS					PT					PU				
		inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD					QE					QF					QG				
		Matériel de transport		QH					QI					QJ					QK				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 739				QM	674				QN					QO	12 413			
		Emballages récupérables et divers		QP					QR					QS					QT				
TOTAL II				QU	11 739				QV	674				QW					QX	12 413			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	11 739				ØP	674				ØQ					ØR	12 413			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS								REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO									
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ									
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'emission d'emprunt à étaler											Z9				Z8								
Primes de remboursement des obligations											SP				SR								

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières				UT	20 000	UV	20 000	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA						
		Autres créances clients				UX	5 492		5 492			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés				UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
			Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 237		3 237			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
			Divers			VP						
		Groupe et associés (2)				VC	1 331 785		1 331 785			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	750		750			
		Charges constatées d'avance				VS						
		TOTAUX				VT	1 361 264	VU	1 361 264	VV		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	3 946 737		735 883		1 544 854		1 666 000	
		à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	562 621		562 621						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	38 415		38 415						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D									
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	215 169		215 169					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
		Obligations cautionnées		VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	139		139					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	562 621		562 621						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	(562 551)		(562 551)						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	4 763 150		VZ	1 552 296		1 544 854		1 666 000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3 946 737	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	759 062							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2025

Désignation de l'entreprise : 684							Néant		☒			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE												
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1			Valeur d'origine 2		Valeur nette réévaluée 3		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4		Autres amortissements 5		Valeur résiduelle 6	
I - Immobilisations *	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *							
Prix de vente 7			Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % (1) 11			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I - Immobilisations *	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*										
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)											
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)				(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)			
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %											

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2025

Néant

X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2025

Désignation de l'entreprise : 684

Néant☒

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : 684

Néant

X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)